

## Attestation de Conformité

Nous attestons par la présente que le logiciel TOPAZE, en **version 9.6.0**, est agréé conformément au cahier des charges **SESAM-VITALE 1.40.14 (Socle ADDENDUM 8)**.

- Et qu'il dispose des fonctionnalités réglementaires suivantes :
  - **Application Carte Vitale**
  - Acquisition des droits (Téléservice ADRI)
  - Identité Nationale de Santé (Téléservice INSi)
  - **DMP Compatible** (version 2.06)
  - **SCOR** 2.12
- Ainsi que l'ensemble des **avenants fonctionnels** exigés à la date du **31/12/2025**, dont :
  - Avenant 3 : Tiers payant ALD / Maternité
  - Avenant 9 : Suivi des factures en tiers payant (RSP 580)
  - Avenant 10 : Tiers payant généralisé
  - Avenant 20 : Intégration CFE

Nous confirmons que le praticien disposait de la version 9.6.0 ou supérieure du logiciel TOPAZE au 31/12/2025.

Demande faite par le professionnel de santé en vue de produire cette attestation auprès des services de la CPAM, pour l'obtention des aides forfaitaires à la Modernisation et Informatisation du cabinet professionnel.

Fait à Antibes, le 20/11/2025, pour servir et valoir ce que de droit.

Geoffroy LAPOINTE  
Le Président



Le/La client(e) :

Je certifie sur l'honneur que j'utilise le logiciel dans la version ci-dessus au 31/12/2025.